



Conseil de quartier n°4 « Châtelet- Beauregard » Réunion du jeudi 1^{er} décembre 2022 à 19 h

Présents :

Charlotte VAILLOT, Adjointe au Maire en charge de la Démocratie locale, services à la population & communication

Elodie LABE, Conseillère municipale déléguée à l'emploi, l'enseignement supérieur et la formation continue

Odile HAVET, Conseillère municipale

Jean-Michel DAMION,

Cyrille GEBZYNSKI

Cédric GUYON,

Jacques LEMAIRE,

Bernadette MASSÉ,

Arnaud MONTAGNIER,

Jean-Marie THEBAULT,

domicilié square Beauregard

domicilié square Beauregard

domicilié rue Georges Clémenceau

domicilié avenue de Lyon

domiciliée rue Jean Macé

domicilié rue de la Baraude

domicilié rue de Beauregard

Véronique GENDEREAU,

Service Démocratie locale et vie des quartiers (mairie)

Excusés : Sylvie PIROU, Michel CAUDRILLER, José DOS SANTOS, Arnaud LOISELIER, Sylvie MARTIN-GAUTHIER, Madeleine TIRBOIS et Audrey VANDEN BRANDE

SUJETS	ECHANGES OU INFORMATIONS
Présentation	Jacques LEMAIRE est secrétaire de cette réunion.
Retour sur le précédent conseil de quartier	<p>Les travaux de sécurisation devant l'école Jacques David ont été réalisés au cours des mois d'octobre et novembre.</p> <p>Le nombre de places « dépose minute » créé est inférieur au nombre prévu car l'arrêt de bus a été déplacé pour être au plus près de la Maternelle. Le passage piéton a été déplacé également, car la réglementation impose 5 mètres de part et d'autre sans stationnement et c'était nécessaire à la giration du bus.</p> <p>Le compte-rendu du conseil de quartier du 10 mai 2022 est adopté.</p>
Informations	<p>- La Ville de Nemours souhaitant multiplier ses engagements envers l'environnement, a répondu à la 4ème session du budget participatif écologique et solidaire de la Région Île-de-France, les projets retenus sont :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Aménagement de bacs d'Orangerie en centre-ville2. Végétalisation du cimetière3. Totem distributeur de sacs déjections canines4. Acquisition d'appuis-vélo5. Radars pédagogiques6. Panneaux anti-déchets7. Film anti-chaleur groupe scolaire Groupe scolaire Jacques David – restaurant scolaire et Ecole Maternelle Jeanne Vervin8. Restauration lavoirs Face 47 quai Victor Hugo / Face Square Pasteur



L'opération consiste en la réparation des toitures, la restauration des sols pavés et murs en pierre des deux lavoirs ainsi qu'en la mise en place d'un éclairage en extérieur permettant la mise en valeur de ces sites.

9. Cendriers de sondage recyclage des mégots

- Aménagement de l'ILE DU PERTUIS

Parmi les actions structurantes pour la revitalisation du centre-ville et le rayonnement de la commune figure l'aménagement de l'île du Pertuis, Poumon vert de 4.5 hectares.

Cette zone humide à préserver sera rendue accessible à pied, au public en 2023 avec la création d'un cheminement en platelage bois de 200 ml, 4 plate formes d'observations et 6 panneaux pédagogiques sur la faune et la flore - afin de sensibiliser la population au rôle des zones humides et à l'intérêt de les préserver et de les entretenir. La passerelle d'accès sera mis aux normes PMR (personnes à mobilité réduite), l'accès sera réglementé et fermé la nuit.



Ces travaux sont réalisés par l'EPAGE Bassin du Loing, en partenariat avec la Ville, Seine-et-Marne Environnement, la Région Ile-de-France, l'EPTB Seine Grands Lacs (syndicat mixte œuvrant sur 18 départements pour la protection et la prévention contre les inondations, le maintien d'un débit minimum de la Seine et de ses principaux affluents pendant les saisons les plus sèches et l'adaptation aux changements climatiques du bassin amont de la Seine).

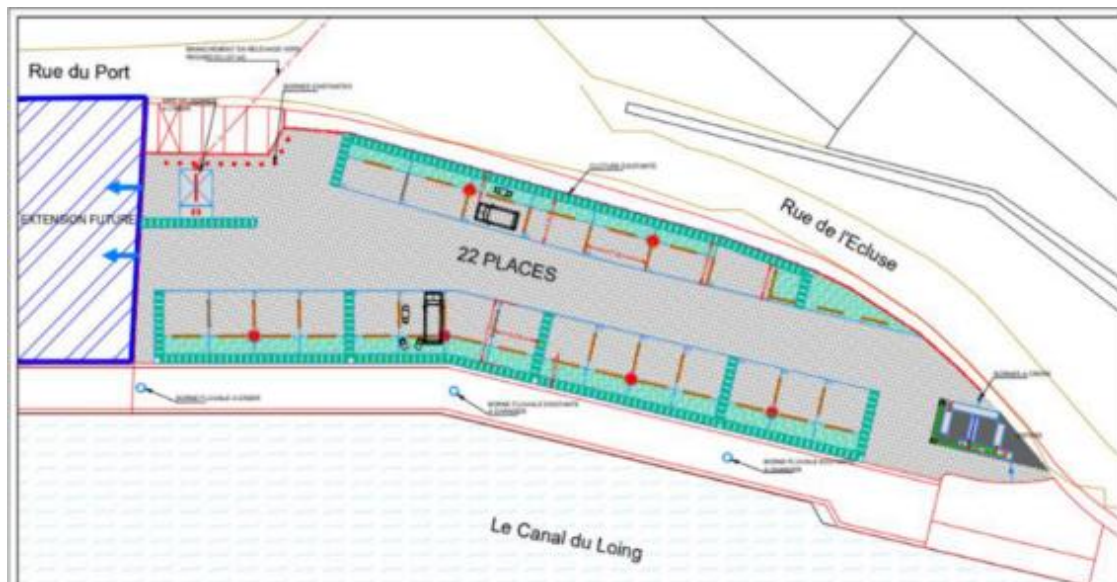
Première phase d'aménagement : réalisation d'un platelage bois au NORD de l'île et mise en place de panneaux pédagogiques

La durée du chantier est prévue sur 4 mois (novembre 2022 à fin février 2023) et l'ouverture au public prévue au printemps 2023.



La seconde phase d'aménagement est envisagée fin 2023 avec la réalisation d'un cheminement en copeaux bois au Sud de l'île.

- Des travaux ont débuté pour la mise en œuvre d'une Aire de camping-car vers la halte fluviale :



Le projet consiste en la création de 22 places de stationnement pour camping-car, la mise en place de point d'eau, de bornes électriques ainsi que de fosses de vidange. Pour les résidents de la halte fluviale, les bornes électriques seront remplacées et la puissance sera augmentée afin de pouvoir palier à une demande plus importante. Afin de rendre le cadre plus agréable aussi bien pour les usagers de l'aire d'accueil que pour les habitants de la commune, des haies fleuries seront mises en place autour de cet emplacement.

Montant des travaux : 238 000 € TTC.

- L'école nouvelle génération a été déployée dans les établissements scolaires de Nemours.

Chaque classe élémentaire de la ville est désormais pourvue d'un écran numérique tactile pour les cours ainsi que de multiples usages et avantages : accès au poste informatique à distance, aux manuels scolaires, numérisation des activités, complémentarité avec les documents papiers, interaction ludique avec / entre les enfants, qualité des supports pédagogiques.

Cela favorise l'intérêt des enfants pour leur scolarité et diversifie les échanges et l'apprentissage.

Le budget pour ce projet destiné aux écoliers, (écrans, installation, logiciels, formations des enseignants et entretien régulier du parc informatique) s'élève à 170 000 €, dont 70% financé par le Plan France Relance.

- Réhabilitation d'un bâtiment, rue Gauthier 1er afin d'ouvrir une crêperie :



Les travaux auront lieu courant 2023 pour une ouverture au 1er trimestre 2024.

La recherche de l'exploitant en cours.



Vue de l'arrière, depuis la cour du Château.

- La ville de Nemours s'engage activement dans une démarche de transition écologique et d'économie d'énergie. A ce titre, un audit du parc d'éclairage public a été réalisé qui a permis de programmer un plan pluriannuel de travaux de rénovation. Le quartier des Gros Monts a été identifiée comme prioritaire au vu de la vétusté des matériels, de la pollution lumineuse émise et de la consommation énergétique.

Les travaux débuteront à partir du 23 janvier 2023 pour une durée d'environ 2 mois pour le renouvellement des candélabres par de nouveaux matériels autonomes équipés de panneaux photovoltaïques. Ces mobiliers à énergie renouvelable ne sont donc pas reliés au réseau d'alimentation électrique et permettent ainsi une économie d'énergie de 100 %. Les lanternes à LED offrent un éclairage efficace et ajusté avec un abaissement de puissance en milieu de nuit.

- Les travaux de la Maison étape sur l'Euroveloroute sont en cours pour une ouverture à l'été 2023.



L'exploitant est retenu concernant la gestion d'une maison étape avec couchage (chambres individuelles et dortoirs), un espace de restauration et une terrasse. L'espace de restauration sera ouvert à tous.

Afin de compléter et embellir cette entrée de ville, la place Victor Hugo sera entièrement requalifiée. Les travaux d'un montant de 425 000 €uros débute le 28 novembre pour plusieurs semaines. Durant le chantier la circulation sera réduite et alternée par feux tricolores.

Remarques-questions des habitants :

☞ Cédric Guyon, Jacques Lemaire, Bernadette Massé, Jean-Marie Thébault et Madeleine Tirbois ont réalisé une visite de quartier le samedi 11 juin. Dans le compte-rendu reçu le 28 novembre, et avec le budget de 5.000 € alloués à chaque conseil de quartier, ils proposent de mettre en valeur des accès à la forêt communale (secteur Rocher vert).

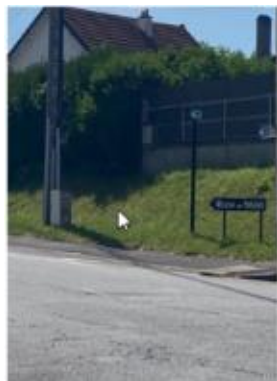
Ils ont parcouru les différentes entrées desservant l'accès à la forêt au niveau du secteur du Rocher Vert. L'une des propositions serait de réaliser, un affichage indiquant l'accès à la forêt : nature du chemin (piéton/ cycliste), difficulté, distance...

1. Première entrée : Le chemin des crottes au Loup (à proximité du 119 rue de Beauregard)
2. Second accès largement resserré par la végétation (à proximité du 101 rue de Beauregard)
3. Troisième entrée (à proximité du 61 rue de Beauregard). Ce chemin est encombré par des dépôts sauvages de déchets végétaux qui en limite l'accès
4. Une quatrième entrée est présente rue des Chaudins dans le prolongement du chemin des Dames (à proximité du 15 rue des Chaudins).
5. Enfin la dernière entrée identifiée est celle présente à l'angle de la rue des Chaudins et l'avenue Etienne Dailly. Nous avons relevé que, malgré l'interdiction de l'accès à tous véhicules, des voitures empruntent ce chemin. Une solution identifiée pourrait être de placer une barrière identique à celle présente à l'entrée du chemin des crottes au Loup.

La mise en valeur des accès pourrait être une première étape vers une valorisation plus large pour tous les publics et son usage pour développer l'offre de sport santé sur la commune (identification de circuits adaptés à chaque niveau).

Autres propositions :

☞ Peut-être le manque d'un passage piéton à l'entrée du square Beauregard (emplacement du repère):



☞ L'orientation des panneaux indiquant les pistes cyclables à l'angle de l'avenue du Rocher Vert et la rue du Montgagnant, n'est pas lisible par tous ?

☞ Les véhicules ont des difficultés à effectuer correctement le Stop présent à l'angle de rue Georges Clemenceau et de la rue du Châtelet (la plupart s'avancent par manque de visibilité, et certains ne respectent pas le Stop) : le positionnement d'un miroir pourrait peut-être résoudre ce problème ?



Il a été évoqué une voie réservée aux riverains avec élargissement des trottoirs et contre-sens vélos possible.

☞ Il est suggéré la plantation d'arbres fruitiers (vergers pédagogique ou jardin partagé) et d'une aire de jeux pour enfants sur les grandes pelouses présentes devant le cimetière avenue du Rocher Vert.

☞ Il est proposé la mise en place de quelques bornes « universelles » de chargement pour des vélos électriques ou trottinettes électriques.

☞ Le dépôt de déchets verts en forêt est interdit

- VG propose de diffuser le communiqué de l'Office National des Forêts.

☞ Le bas de la rue du Beauregard a bien été refait en 2022 mais pas le contre-sens présenté lors de la réunion de présentation du schéma communal d'aménagements cyclable du 21 septembre 2021.

☞ Le contre-sens vélo pour le bas de la rue du Beauregard sera réalisé en coordination et dans une logique de schéma de déplacement avec les travaux de création d'une piste cyclable sur l'avenue de Lyon.

☞ Les projets immobiliers du Châtelet et sur le terrain des garages de la rue Clemenceau engendrent des craintes de difficultés de stationnement et de circulation dans le quartier.

- Les conseillers de quartier seront conviés aux réunions publiques d'informations à ce sujet.

☞ Une opération de réhabilitation énergétique des 389 logements de la résidence Beauregard (construits en 1959) est prévue par le bailleur.

- Une présentation a eu lieu le 22 septembre et le support a été remis aux locataires. En mars 2023 ; le bailleur a prévu la présentation du projet définitif, des entreprises retenues, du déroulement et du phasage des travaux.

☞ Les conseillers de quartier évoquent les incivilités : tondeuses le dimanche, déjections canines, feux dans les jardins, tirs de mortier et rodéos l'été dernier au Beauregard, dépôts sauvages auprès des poubelles...

- Des rappels sont régulièrement faits dans le journal municipal, des petits sacs pour déjections canines sont mis à disposition des Nemouriens.

Fin de la réunion à 21h15